

Québec, le 14 septembre 2026

Monsieur Benoît Lacoursière,
Président,
FNEEQ-CSN

Objet : Réponse à la demande d'engagements en vue de l'élection du 5 octobre 2026

Monsieur Lacoursière,

Nous vous remercions d'avoir interpellé notre formation politique sur ces enjeux. La Coalition Avenir Québec (CAQ) reconnaît le rôle essentiel que jouent les enseignantes et les enseignants dans le développement du Québec et nous accueillons avec considération les préoccupations exprimées par la FNEEQ-CSN et ses quelque 40 000 membres.

Vous nous soumettez trois questions. Nous y répondons avec la transparence et la rigueur que la population québécoise est en droit d'attendre.

Cadre législatif et les droits et libertés

Notre formation politique est profondément attachée aux droits et libertés de l'ensemble des Québécoises et des Québécois. Les lois adoptées sous notre gouvernance l'ont été dans le respect des processus parlementaires, à la suite de débats en commission et de consultations publiques. Elles répondaient à des objectifs d'intérêt général largement partagés par la population.

Financement des services publics et la gestion budgétaire

Le financement adéquat des services publics, en particulier en éducation et en enseignement supérieur, constitue une priorité constante pour notre parti. Nos engagements passés en témoignent :

- Augmentation de plus de 62% du budget de l'Éducation depuis 8 ans;
- Augmentation de 19% du nombre d'orthophonistes;
- Augmentation de 25% du nombre de psychoéducateurs et de 42% du nombre de techniciens en éducation spécialisée.

Cela dit, un financement durable repose sur une gestion responsable des finances publiques. Le contexte économique actuel impose une approche prudente privilégiant

un équilibre entre les besoins en services publics et la capacité de payer des contribuables. La pérennité de nos services publics doit inévitablement passer à travers certaines décisions afin d'assurer une gouvernance saine. D'ailleurs, notre Coalition a donné davantage d'agilité aux organismes scolaires dans leur gestion budgétaire afin de maximiser chaque dollar.

Infrastructures des cégeps et des universités

Nous partageons votre préoccupation quant à l'état des infrastructures en enseignement supérieur. D'ailleurs, nous souhaitons que 75% des 180G\$ prévus au Plan québécois des infrastructures (PQI) soit consacré au maintien des actifs. Le maintien et la modernisation du parc immobilier des cégeps et des universités font partie des priorités de la CAQ. Nous reconnaissons que des investissements soutenus sont nécessaires pour offrir aux étudiantes et étudiants des milieux d'apprentissage de qualité. C'est pourquoi nous avons augmenté de 51% les investissements prévus en Enseignement supérieur. Cette augmentation a fait passer les investissements consacrés à l'Enseignement supérieur prévus au PQI de 6,1G\$ à 9,2G\$.

Ces investissements doivent toutefois respecter les capacités financières des Québécois et se faire en fonction de l'état des bâtiments. Ces investissements devront ainsi suivre le cadre rigoureux du Plan québécois des infrastructures. Ainsi, en raison des années d'inaction des autres formations politiques, nous nous engageons à garder le cap afin de résorber le déficit de maintien des infrastructures en enseignement supérieur.

Monsieur le Président, nous tenons à réitérer notre respect pour la mission de la FNEEQ-CSN et pour l'engagement quotidien de ses membres. Nous demeurons ouverts à échanger sur ces enjeux et nous invitons votre organisation à communiquer avec notre équipe afin de convenir d'une rencontre.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées,

Équipe Christine Fréchette



Objet : Réponses à questions posées le 27 avril 2026

ABROGER LES LOIS LIBERTICIDES

Au cours des dernières années, de nombreux projets de loi qui ont été présentés ou adoptés viennent restreindre de façon démesurée les droits et libertés de la population québécoise, parfois même en ayant recours aux clauses dérogatoires aux chartes des droits et libertés. On peut penser à la loi sur la laïcité et ses dérivés, au projet de loi 89 venant limiter de façon excessive le droit de grève, pourtant reconnu constitutionnellement, et, plus récemment, au projet de loi 3, qui interfère abusivement dans le fonctionnement des syndicats. Le projet de loi 1 sur la constitution québécoise à l'étude au moment de la dernière prorogation prévoyait aussi de rendre certains recours judiciaires plus difficiles.

Q1. En conséquence, est-ce que votre formation politique s'engage à abroger les lois qui portent atteinte aux droits et libertés, et à renoncer à en adopter de nouvelles ?

R1 : La perte de liberté et aux droits vient aussi de l'intimidation dans le système scolaire. Les wokes et autres groupes de gauches imposent un climat social malsain dans le domaine de l'éducation. L'école est faite pour éduquer et non endoctriner.

<https://equipeautonomiste.ca/content/167>

Il est important d'investir pour reconnaître la condition masculine dans le système d'éducation qui est à prédominance féminine. Le système d'éducation manque de modèles positifs aux garçons pour les amener à être des éléments productifs dans plusieurs sphères de la société. Une souffrance invisible des hommes existe et amène le chaos avec le masculinisme extrémiste.

La priorité d'un syndicat devrait être la protection physique et mentale des enseignants et les élèves/étudiants pour être libre d'exercer son métier avec confiance et espoir.

Pour ce qui est de la société, protéger la laïcité du Québec n'est pas liberticide mais un investissement pour le vivre ensemble et assurer une compatibilité de valeur envers la nation du Québec.

Il n'est pas question d'abolir la loi 21 (laïcité dans la fonction publique) ou abolir la loi 96 (Imposition de la langue française dans les CEGEP). La cohésion de notre nation en dépend.

Souvenez-vous qu'il y a plusieurs années, une enseignante laïque avait été embauchée par une école privée musulmane et avait été forcée de porter le hijab. C'est une question d'équité. Personne n'est monté aux barricades.

Pour ceux qui décident de laisser leurs emplois, il y a bien d'autres postes à combler dans le marché du travail dans le domaine privé ou dans d'autres professions.

RENONCER AUX MESURES D'AUSTÉRITÉ ET FINANCER À LA HAUTEUR DES BESOINS LES SERVICES PUBLICS, DONT L'ÉDUCATION ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les derniers budgets du gouvernement québécois ont affiché un déficit relativement élevé et le choix a été fait de diminuer les dépenses plutôt que d'augmenter les revenus de l'État. Cette politique entraîne nécessairement des compressions, privant ainsi la population de services auxquels elle a droit et venant limiter l'action de l'État dans certains domaines, comme l'environnement. Alors que nous vivons dans un monde de plus en plus instable, notamment au regard du comportement de notre voisin États-Unis, le Québec doit pouvoir conserver tous ses moyens d'action.

Q2. En conséquence, est-ce que votre formation politique s'engage à renoncer à imposer des mesures d'austérité dans le cadre d'un retour à l'équilibre budgétaire et à financer à la hauteur des besoins les services publics, dont l'éducation et l'enseignement supérieur ?

R2 : Un ménage des finances est à faire ailleurs dans l'état. Nous avons la position d'abolir les élections partielles au Québec afin de sauver au moins 500 K\$ par élections/par circonscription. Cet argent servirait pour le communautaire car des besoins existent.

Prendre note que d'ajouter de l'argent en éducation n'est pas toujours la solution. Plusieurs élèves partent de loin avec des mauvais parents et un abandon dans l'éducation de leurs enfants.

Avoir des enfants doit être valorisé comme un privilège et non comme un droit.

Chercher à ce qui passionnent les jeunes et de les couper de leur distractions (cellulaire, alcool, drogues) est un meilleur investissement que des investissements massifs monétaires.

<https://equipeautonomiste.ca/content/295>

Les professeurs ont le droit à un salaire décent pour la dévotion que certains portent à leurs élèves.

Il est important que chaque élève développe son plein potentiel (nous sommes tous différents).

Former les travailleurs de l'avenir, avoir les bons outils d'aide et de ressources pour développer le plein potentiel de l'élève est nécessaire.

Éducation: Créer des classes spéciales pour les élèves en difficultés graves

<https://equipeautonomiste.ca/content/277>

Il semble que le déclin de l'instruction au Québec vient de la réforme des années 2000, il est important de demander de la rigueur et de la sévérité pour éviter de promouvoir des cancren en société.

https://equipeautonomiste.ca/Probl%C3%A8me_d%C3%A9clin_instruction_Qu%C3%A9bec_R%C3%A9forme_2000

INVESTIR MASSIVEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES DES CÉGEPs ET UNIVERSITÉS AFIN D'AVOIR DES ÉTABLISSEMENTS EN BON ÉTAT, SÉCURITAIRES ET ACCUEILLANTS POUR UNE POPULATION ÉTUDIANTE CROISSANTE

Ce sont près des deux tiers des bâtiments des cégeps et 43 % de ceux des universités qui sont actuellement en mauvais état. De plus, le ministère de l'Enseignement supérieur n'a procédé à aucune réévaluation de la condition des immeubles depuis deux ans malgré les recommandations de la vérificatrice générale. Alors que, résultat de la croissance démographique, de plus en plus de jeunes accèdent aux études supérieures, ces personnes sont accueillies dans des infrastructures vieillissantes, mal adaptées à leurs besoins et généralement trop petites.

Q3. En conséquence, est-ce que votre formation politique s'engage à investir massivement dans les infrastructures des cégeps et universités afin d'avoir des établissements en bon état, sécuritaires et accueillants pour une population étudiante croissante ?

R3 : La question aussi à se poser est pourquoi existe-t-il une surcharge d'élève dans le système? Certaines positions en immigration de partis politiques laxistes misant sur une croissance ou un laissé aller à nos frontières nous ont amené vers ce constat.

Plusieurs métiers manuels ou professions, sont délaissés ou contingentés et empêchent de décharger certains établissements d'enseignement qui parfois forment des chômeurs.

Un point où il n'est pas possible de couper : La sécurité et la fiabilité de services dans un établissement.

Des solutions pour protéger le milieu académique sont proposées à la première réponse du questionnaire. Pour les infrastructures qui sont essentielles au bien être des utilisateurs, voici notre proposition :

L'état des infrastructures, surtout électromécaniques et structurales, de plusieurs établissements d'enseignement qui ont été bâtis il y a un certain temps, arrivent à désuétude, sont mal en point ou à leur fin de vie utile.

Depuis ce temps, les codes et normes dans le domaine du bâtiment ont changé et de nouvelles normes d'accessibilité universelle entrent en jeu.

Ces normalisations ne sont applicables que pour les sections modifiées de bâtiment et il est important d'éviter une normalisation généralisée si elle n'est pas nécessaire car il est nécessaire de contrôler les dépenses de l'état.

Fait à remarquer, la gestion des plans et de l'historique de plusieurs bâtiments publics peuvent laisser à désirer. Faites le test pour votre immeuble.

Pour garantir les actions à prendre et optimiser la fonction du bâtiment, des investissements en caractérisation de bâtiment sont nécessaires pour déterminer les mesures ciblées pour garantir les projets les plus efficaces.

Louis Chandonnet, chef intérimaire Équipe Autonomiste (Parti politique au Québec)
Porte parole environnement.

Le programme du Parti Accès Propriété Et équité est simple et composé d'idées qui ne sont pas nouvelles mais surtout évités par les chefs de gouvernement depuis trop longtemps.

1-Est-ce que votre formation politique s'engage à abroger les lois qui portent atteinte

aux droits et libertés, et à renoncer à en adopter de nouvelles ?

Certainement que notre formation politique abrogerait les lois liberticides et renoncerait à créer des lois qui nous font reculer et gaspille notre temps.

2-Est-ce que votre formation politique s'engage à renoncer à imposer des mesures d'austérité dans le cadre d'un retour à l'équilibre budgétaire et à financer à la hauteur des besoins les services publics, dont l'éducation et l'enseignement supérieur ?

Notre formation politique renoncerait à l'austérité et s'attarderait à restaurer les revenus du gouvernement par des mesures fiscales progressistes notamment un impôt sur la terre. Cela ne permettrait peut-être pas d'envisager des dépenses beaucoup supérieures à la situation actuelle mais la priorité serait à l'éducation tout comme la maison et la santé. Nous croyons qu'il faut abolir le financement des écoles privées et déconstruire l'école à 3 vitesses pour que tous soient ensemble.

3-Est-ce que votre formation politique s'engage à investir massivement dans les infrastructures des cégeps et universités afin d'avoir des établissements en bon état, sécuritaires et accueillants pour une population étudiante croissante ?

Notre programme ne contient pas de point précis relatif aux investissements en infrastructures éducatives mais il existe de nombreux immeubles vacants et sûrement des moyens créatifs pour servir la population étudiante. Mieux vaut prévenir que guérir et je crois que le salaire du personnel d'entretien de nos établissements éducatifs doit être de nature à attirer les candidat(e)s.

Merci pour la chance de pouvoir exprimer mes opinions politiques.

Shawn Lalande McLean

Parti Accès Propriété Et équité

<http://www.pape.quebec>

Le programme du Parti Accès Propriété Et équité est simple et composé d'idées qui ne sont pas nouvelles mais surtout évités par les chefs de gouvernement depuis trop longtemps.

1-Est-ce que votre formation politique s'engage à abroger les lois qui portent atteinte

aux droits et libertés, et à renoncer à en adopter de nouvelles ?

Certainement que notre formation politique abrogerait les lois liberticides et renoncerait à créer des lois qui nous font reculer et gaspille notre temps.

2-Est-ce que votre formation politique s'engage à renoncer à imposer des mesures d'austérité dans le cadre d'un retour à l'équilibre budgétaire et à financer à la hauteur des besoins les services publics, dont l'éducation et l'enseignement supérieur ?

Notre formation politique renoncerait à l'austérité et s'attarderait à restaurer les revenus du gouvernement par des mesures fiscales progressistes notamment un impôt sur la terre. Cela ne permettrait peut-être pas d'envisager des dépenses beaucoup supérieures à la situation actuelle mais la priorité serait à l'éducation tout comme la maison et la santé. Nous croyons qu'il faut abolir le financement des écoles privées et déconstruire l'école à 3 vitesses pour que tous soient ensemble.

3-Est-ce que votre formation politique s'engage à investir massivement dans les infrastructures des cégeps et universités afin d'avoir des établissements en bon état, sécuritaires et accueillants pour une population étudiante croissante ?

Notre programme ne contient pas de point précis relatif aux investissements en infrastructures éducatives mais il existe de nombreux immeubles vacants et sûrement des moyens créatifs pour servir la population étudiante. Mieux vaut prévenir que guérir et je crois que le salaire du personnel d'entretien de nos établissements éducatifs doit être de nature à attirer les candidat(e)s.

Merci pour la chance de pouvoir exprimer mes opinions politiques.

Shawn Lalande McLean

Parti Accès Propriété Et équité

<http://www.pape.quebec>

Réponses aux questions de la FNEEQ

Question 1 : En conséquence, est-ce que votre formation politique s'engage à abroger les lois qui portent atteinte aux droits et libertés, et à renoncer à en adopter de nouvelles ?

Réponse 1 : Le Parti marxiste-léniniste du Québec (PMLQ) s'engage à abroger les lois qui portent atteinte aux droits et libertés et à s'opposer à tous projets de loi et lois liberticides. Nous nous opposons entre autres au projet de loi 1, *Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec*, puisque c'est le peuple, pas l'État et les partis cartellisés, qui devra écrire la constitution du Québec et qu'une telle constitution doit investir le peuple de la souveraineté – les pouvoirs décisionnels – et non pas dans une personne d'État grâce au système qui existe pour priver le peuple de son rôle direct dans la gouvernance.

Le PMLQ s'oppose farouchement à la Loi 14 *Loi visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lockout*, puisqu'elle est totalement anti-ouvrière, à la Loi 13, *Loi visant à favoriser la sécurité et le sentiment de sécurité de la population et modifiant diverses dispositions*, à la Loi 9, *Loi sur le renforcement de la laïcité au Québec* ou encore la Loi 98, *Loi modifiant la Loi électorale principalement afin de préserver l'intégrité du processus électoral*, pour ne nommer que celles-ci. Toutes ces lois font partie de la restructuration de l'État qui vise la privatisation où les personnes du secteur privé sont mises en charge de toutes nos affaires.

Question 2 : En conséquence, est-ce que votre formation politique s'engage à renoncer à imposer des mesures d'austérité dans le cadre d'un retour à l'équilibre budgétaire et à financer à la hauteur des besoins les services publics, dont l'éducation et l'enseignement supérieur ?

Réponse 2 : Nous appuyons toutes les luttes des professeurs, qu'ils soient au primaire, secondaire ou postsecondaire qui montrent ce qu'il faut faire, quels sont les besoins, les enseignants étant les mieux placés pour définir ce qu'il faut et ce dont les jeunes ont besoin pour poursuivre leurs études dans les meilleures conditions afin de servir un Québec digne, souverain, moderne et antigerre.

Le PMLQ est contre les mesures d'austérité et contre la privatisation de l'éducation à tous les niveaux et lutte pour des investissements massifs en éducation, pour le financement des services dont le peuple a besoin pour son bien-être dans tous les

domaines, à la hauteur de ses besoins, dont ceux en éducation incluant l'enseignement supérieur. C'est le peuple qui devrait gérer son argent dans les coffres de l'État. Nous nous opposons à ce que l'argent du peuple soit utilisé et détourné dans des stratagèmes pour payer les riches, pour la destruction sociale et naturelle au service d'intérêts privés étroits que ce soit en éducation, en santé, dans les programmes sociaux et autres secteurs de l'économie, y inclus où nos pensions sont investies.

Le PMLQ s'oppose à la privatisation qui transforment les établissements postsecondaires en centres de recherche et de formation pour des intérêts privés et afin de servir la production d'armements, entre autres. Aujourd'hui les programmes sociaux sont détruits, en éducation, en santé et ailleurs alors que la richesse sociale créée par les travailleurs est détournée pour fournir de la main-d'œuvre et des fonds d'investissement pour les intérêts privés. Ceci est possible grâce à un système politique qui porte des partis au pouvoir, pas le peuple. Nous nous y opposons fermement et proposons le renouvellement du système politique de façon à ce que le peuple puisse prendre les décisions sur les affaires qui les concernent, pas des partis politiques sur lesquels il n'exerce aucun contrôle.

Le PMLQ travaille au renouvellement du processus politique, pour le transformer en faveur de l'empouvoirement du peuple, au lieu d'appuyer un système qui réduit tout le monde à des électeurs qui ont la permission de voter à tous les 4 ans ou à des « tiers » qui doivent se limiter à parler uniquement de ce que le gouvernement et son État leur permettent. C'est honteux, antidémocratique même s'ils prétendent que la démocratie est représentative.

Dans le domaine de l'éducation, les enseignants sont les mieux placés pour définir ce que doit faire un gouvernement en éducation, comme le personnel infirmier est le mieux placé pour définir ce qui doit être fait en santé, etc. Ainsi c'est au peuple à définir le mandat du gouvernement, pas aux partis et aux intérêts privés qui ont leur droit de parole illimité et ne sont pas contraints au statut de « tiers ». Les élus de nos jours représentent qui ? Il n'y a même pas de mécanisme pour les rendre redevables ou pour que leurs partis rendent des comptes qui soient rationnels, au lieu de la répétition de discours écrits par des compagnies qui font leur marketing.

Il faut changer cette situation où c'est le gouvernement aux mains des intérêts des riches qui impose son diktat avec impunité, avec ses lois, ses bâillons et décrets après avoir déclaré qu'il a le mandat. Seule la résistance du peuple nous protège et

le PMLQ fait appel au peuple de participer sans relâche dans le mouvement de résistance.

Question 3 : En conséquence, est-ce que votre formation politique s'engage à investir massivement dans les infrastructures des cégeps et universités afin d'avoir des établissements en bon état, sécuritaires et accueillants pour une population étudiante croissante ?

Réponse 3 : Oui, le PMLQ lutte pour des investissements dans les infrastructures des écoles primaire et secondaires, cégeps et universités, ainsi qu'au niveau de la petite enfance, afin qu'elles soient les plus modernes, sécuritaires et accueillantes de façon à mettre le facteur humain au premier plan. Nous disons que les conditions de travail des professeurs sont les conditions d'enseignement dont les étudiants ont besoin.